



LOU CANT DE L'AUBO

Bulletin trimestriel de Saint Sauveur de Cruzières

N°57 Octobre 2026

Le bulletin est édité par la municipalité de
St Sauveur de Cruzières. ☎ 04 75 39 30 55
mairie.saintsauveurdecruzières@wanadoo.fr
Site Internet : www.saintsauveurdecruzières.fr
Facebook : Commune de Saint Sauveur de Cruzières
Chargé de communication : DUCROS Adeline

Recensement de la population

Le recensement des habitants de la commune se déroulera
du 21 janvier au 20 février 2027.

La Mairie recrute un agent recenseur. Les personnes
intéressées par ce poste, ayant une bonne connaissance de
la commune, sont invitées à se présenter au secrétariat.

Bibliothèque

Dans le cadre des Biblio'Ateliers de Cèze Cévennes, un atelier de découverte animé
par Polly et Samuel sur les odeurs et parfums a réuni plusieurs personnes du village
... qui se sont prêtées au jeu les yeux fermés.

Pour la rentrée littéraire, une ribambelle de nouveautés vous attendent.
Les écoliers ont débuté l'année, et nous continuons de les accueillir à la bibliothèque
une fois par semaine.



Décès

- **CATHEBRA Edmond, Noël**, décédé le 8 juillet 2026 à St Sauveur de Cruzières.
- **CAVALIER Laurent, Léon, Georges**, décédé le 29 juillet 2026 à Ales.
- **LHERMITTE (née BARRY) Thérèse**, décédée le 12 septembre 2026 à St Sauveur de Cruzières.
- **GARCIA (née GUIRAUD) Christine, Elisabeth**, décédée le 20 septembre 2026 à St Sauveur de Cruzières.
Sincères condoléances aux familles.

Agenda des festivités 4ème trimestre 2026

Mercredi 7 octobre	Commission Ecologie et Env.	Récolte compost collectif - Site de compostage Ecole
Jeudi 8 octobre	Commission Actions sociales	Semaine bleue
Vendredi 9 octobre	Commission Actions sociales	Semaine bleue
Samedi 17 octobre	Commission culture	10 h 00 – 18 h 00 : Marché d'Automne – Salle Polyculturelle
Samedi 24 octobre	Les Joyeux Marcassins	Belote – Salle Polyculturelle
Samedi 7 novembre	Commission Embellissement	9 h 00 – 12 h 00 : Atelier préparatifs Noel – Salle des assoc.
Dimanche 8 novembre	Le Rayon de Soleil	14 h 00 : Loto
Samedi 14 novembre	Commission Embellissement	9 h 00 – 12 h 00 : Atelier préparatifs Noel – Salle des assoc.
Samedi 21 novembre	Commission Embellissement	9 h 00 – 12 h 00 : Atelier préparatifs Noel – Salle des assoc.
Samedi 21 novembre	Les Joyeux Marcassins	20 h 30 : Repas Aligot – Salle polyculturelle
Samedi 28 novembre	Commission Embellissement	9 h 00 – 12 h 00 : Atelier préparatifs Noel – Salle des assoc.
Vendredi 11 décembre	APE – Ecoles	Spectacle des Enfants / Repas – Salle Polyculturelle
Samedi 12 décembre	Commission Culture	Diffusion Film Ardèche – Salle Polyculturelle
Dimanche 13 décembre	Commission Embellissement	10 h 00 : Décoration sapin de Noel – Place de la boulangerie

Communication et Site Internet

Dans le cadre de la mise à jour des outils de communication écrite et du site Internet, vous exercez une activité sur la commune
de St Sauveur et souhaitez apparaître dans la liste des acteurs locaux présents sur le village :

Rendez-vous sur la page contact de la mairie ou envoyer un mail à ducros.adeline@gmail.com en indiquant les éléments
suivants :

- a) Nom de l'entreprise
- b) Adresse
- c) Type d'activité
- d) Téléphone, Site Web, e-mail, réseaux sociaux.

La semaine bleue à Saint Sauveur de Cruzières

À l'occasion de la Semaine Bleue, semaine nationale dédiée aux retraités et aux personnes âgées, les Affaires sanitaires et sociales de la commune proposent deux rendez-vous placés sous le signe de la convivialité, du lien social et du bien-vieillir.

Jeudi 8 octobre – Sortie cinéma à Barjac

Une sortie au cinéma de Barjac est organisée pour assister, à 14h30, à la projection du film « Tombé du ciel ». Un covoiturage est proposé au départ de la mairie à 14h pour les personnes qui le souhaitent.

À l'issue de la séance, les participants seront invités à partager un goûter convivial à la mairie. Merci de vous inscrire en mairie avant le mardi 6 octobre.



Vendredi 9 octobre – Marche Bleue

Rendez-vous à 9h30 devant la mairie pour une marche accessible à tous, dans un esprit de rencontre, de partage et de convivialité.

Ces deux rendez-vous seront l'occasion de se retrouver, d'échanger et de partager ensemble des moments agréables. Nous vous attendons nombreux pour participer à cette Semaine Bleue !

Floriane Chollet

Déléguee aux Affaires sanitaires et sociales



Préservons notre station d'épuration

Des déchets inadaptés sont encore régulièrement retrouvés dans les filtres de notre station d'épuration, entraînant leur encombrement et compromettant son bon fonctionnement.

Rappelons un geste simple : les toilettes ne sont pas une poubelle !

Lingettes, protections hygiéniques, cotons-tiges, essuie-tout, huiles, médicaments et produits chimiques ne doivent jamais être jetés dans les toilettes ou les canalisations.

Adopter les bons gestes, c'est préserver nos installations, limiter les coûts d'entretien et protéger notre environnement.

Merci à tous pour votre vigilance.

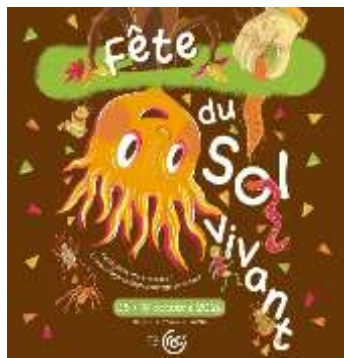
Floriane Chollet

Déléguee à l'Écologie et Environnement



Fête du Sol vivant : notre compost est prêt !

Dans le cadre de la Fête du Sol vivant, la commune de Saint-Sauveur-de-Cruzières vous donne rendez-vous mercredi 7 octobre après-midi sur le site de compostage de l'école pour un moment un peu particulier : la première récolte de notre compost collectif !



Installés il y a maintenant un peu plus d'un an, nos composteurs ont permis de transformer progressivement les déchets alimentaires déposés par les habitants et la cantine en une ressource utile et naturelle. Il est désormais temps d'en récolter les fruits !

L'après-midi débutera par le retournement du compost et le transfert du contenu du bac d'apport vers le bac de maturation. Le compost arrivé à maturité sera ensuite distribué gratuitement aux habitants qui souhaitent en récupérer pour leur jardin ou leurs plantations. Une partie sera également utilisée pour enrichir les espaces verts de la commune.

Cette première distribution permet de boucler concrètement la boucle : nos déchets alimentaires deviennent une ressource qui retourne nourrir nos sols.

Pensez à venir avec un seau, un sac ou un contenant pour repartir avec un peu de compost !

Mercredi 7 octobre – après-midi au Site de compostage de l'école

A partir de 15h30 pour le retournement – 17h00 pour la distribution

Une belle occasion de découvrir le fonctionnement du compostage collectif et de repartir avec le fruit de notre recyclage commun ! 

Floriane Chollet

Déléguee à l'Écologie et Environnement

Commission Embellissement du village

Pensons déjà à Noël !

Dans le but, d'embellir notre commune sous les couleurs de Noël, nous souhaitons proposer durant tout le mois de novembre des ateliers pour créer des décorations extérieures dans le but de mettre en valeur notre village.

Toutes les personnes, petits et grands, souhaitant participer sont les bienvenues. N'hésitez pas à venir avec vos idées et votre créativité.

- **Rendez-vous les samedis 7, 14, 21 et 28 novembre au local des associations de 9h à 12h (situé sur la place du village).**

Le sapin sera décoré et installé le dimanche 13 décembre devant la boulangerie (à partir de 10h).

Si vous avez des pots en terre inutilisés, de la peinture pour extérieur, rouge ou blanche, des vieilles écharpes, bonnets, boules et guirlandes de Noël, ... vous pouvez les déposer en mairie, ils seront recyclés pour les décorations de Noël.

Nous vous attendons nombreux et nombreuses pour partager ces beaux moments avant les fêtes.



Recensement de la population 2027

Le recensement interviendra dans notre commune **du 21 janvier au 20 février 2027.**

Comment répondre ?

Une notice et un courrier d'explication vous seront distribués dans les boîtes aux lettres ou remis par l'agent recenseur reprenant les informations nécessaires pour vous permettre de répondre au questionnaire, de préférence en ligne sur le site officiel du recensement.

Le plus simple est de répondre directement sur Internet sur le site www.le-recensement-et-moi.fr grâce aux codes qui vous seront communiqués. La plateforme sera ouverte à partir du 3ème jeudi de janvier.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier peuvent vous être remis à votre domicile par l'agent recenseur qui pourra vous aider à les compléter.

Une permanence sera également disponible en mairie par les élus (permanences qui seront déterminées ultérieurement) pour vous accompagner dans le remplissage des formulaires.

Comment reconnaître un agent recenseur ?

L'agent recenseur est recruté par la mairie et dispose d'une carte officielle avec photographie, signée par le Maire. En cas de doute, ne communiquez aucune information et contactez la mairie afin de vérifier l'identité de la personne qui se présente à votre domicile.

Est-il obligatoire de répondre ?

Oui. La participation au recensement est un acte civique obligatoire et gratuit.

À quoi sert le recensement ?

Se faire recenser, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants. Les résultats permettent notamment de déterminer la participation de l'État au budget des communes et d'adapter les politiques publiques aux besoins de la population.

Vos réponses sont-elles confidentielles ?

Oui. Les informations recueillies sont confidentielles. Les questionnaires sont transmis à l'Insee et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Cependant, vos nom, prénom et adresse sont nécessaires afin de vérifier qu'il n'y a ni oubli ni doublon dans les données du recensement.

Il est déjà utile de noter ces dates importantes. À ce stade, il s'agit simplement d'une première information. Des précisions pratiques seront communiquées ultérieurement, avant le lancement de la campagne.

Commission Culture

🎵 Samedi 29 août s'est déroulé un concert sur la place du village.

Avec son énergie communicative et son répertoire varié, le groupe Exuvia a réuni une centaine de personnes dans une ambiance chaleureuse. Merci au food-truck « Coup d'food » qui a également contribué à cette belle soirée.



Manifestations à venir

🍁 Les Automnales d'Artistes en Cèze

Samedi 17 octobre aura lieu dans la salle polyculturelle de St Sauveur de Cruzières, un marché d'Automne avec l'Association « Artistes en Cèze ».

Durant toute la journée (10h – 18h), créateurs, artistes et producteurs locaux seront présents pour vous accueillir et faire découvrir leurs créations, œuvres et produits.

Une journée animée avec castagnade, buvette et petite restauration disponibles sur place.

La troupe de théâtre Rocambolissimo jouera un extrait de leur spectacle, de même qu'une présentation de créations artistiques se déroulera à partir de 15h30.

Nous vous attendons nombreux pour partager un moment de convivialité ensemble.



🎬 Diffusion de « Ardèche » Le Film – Samedi 12 décembre 16 h 00 ou 17 h 00 (à confirmer) – Salle polyculturelle

Gabriel et John sillonnent l'Ardèche à la recherche de ce qui relie les êtres entre eux.

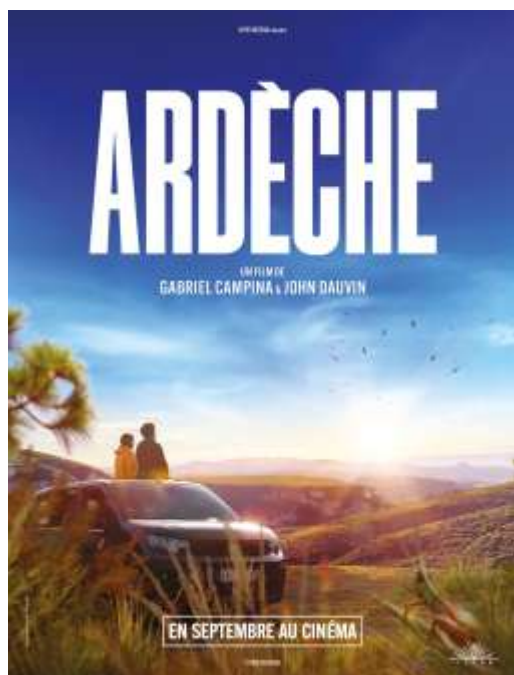
De vallée en sommet, ils donnent la parole à ceux qui habitent et façonnent ce pays, tissant un portrait collectif vibrant et sensible.

Une immersion sensible au cœur d'un territoire façonné par ses paysages remarquables, mais surtout par les femmes et les hommes qui l'habitent au quotidien.

Des villages de caractère aux vallées encaissées, des montagnes aux gorges spectaculaires, ce film offre un regard authentique sur l'Ardèche et les liens profonds qui unissent ses habitants à leur terre.

**Ardèche Le Film est une ode à la simplicité, à la rencontre et à la vie partagée. Un film qui pose une question simple mais universelle :
Qu'est-ce qui fait qu'un endroit devient notre chez nous ?**

Durée : 1h30, suivi d'un temps d'échange avec les réalisateurs du film



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 7 JUILLET 2026 - 19 h 00

Etaient présents : CARRERES Thierry, DERAIEYE Loïc, DELAUZUN Corinne, DUCROS Adeline, GARCIA Malorie, GODET Cécile, JEUNE Thierry, MAZUREK Annie, MOLLARD David, SERRE Laurent, formant la majorité des membres en exercice.

Absents, excusés : BARET Frédéric (donne pouvoir à DUCROS Adeline), CHOLLET Floriane (donne pouvoir à DELAUZUN Corinne), TARDIVET Annie (donne pouvoir à GODET Cécile), VEZON Anna (donne pouvoir à GARCIA Malorie), ZORZAN Sylvain (donne pouvoir à MOLLARD David).

Secrétaire de séance : DUCROS Adeline

1°) Délégations du Maire

En complément des délibérations du 1^{er} et du 21 avril 2026, et pour donner suite aux demandes de compléments de la préfecture, il est proposé de préciser les délibérations confiées au Maire pour la durée du mandat.

Délibération votée à l'unanimité.

2°) Marché de voirie 2027-2030

Mme le Maire informe les membres présents qu'il est nécessaire de lancer un nouveau marché public dit « à bons de commande » pour des travaux sur la voirie communale pour une période initiale d'un an jusqu'au 31 décembre 2027, pouvant être reconduit pour une durée maximale de 3 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2030. Les travaux seront rémunérés par application aux quantités réellement exécutées des prix du bordereau des prix unitaires. Le Conseil est invité à autoriser le Maire à signer les documents administratifs et comptables pour lancer ce marché public (seuil du marché minimum 30 000 € H.T. et seuil maximum 120 000 € par an).

Délibération votée à l'unanimité.

3°) Questions diverses :

Courriers mails reçus :

- Courrier du 23/06 du Tribunal administratif de Lyon : Le Tribunal annule la délibération du 29/08/2023 autorisant la sonnerie des cloches le jour et la nuit, et donne une suite favorable à l'arrêt des cloches la nuit de 22h à 7h. Le conseil ne souhaite pas faire appel de la décision.
- Chemin communal Lavabre Propriété PARRAT Bernard : demande d'aliénation du chemin communal qui ne dessert que sa propriété. Le conseil accepte à l'unanimité. Les frais seront à la charge du demandeur.
- Envoi d'une motion pour le soutien de la remise en service de la ligne ferroviaire Alès Bessèges.
- Quartier La Lauze : demande de mise en place d'une bulle, roulotte, ou yourte : demande rejetée, interdiction par le PLU.

Travaux divers :

- Poursuite de l'enfouissement sur le village.
- Marquage au sol pour les emplacements au niveau du stade, et marquage « zone 30 » à l'entrée du village côté bar et restaurant.

Infos :

- Tarifs de la salle polyculturelle (caution 400 € + assurance + chèque) et révision du tarif pour les particuliers extérieurs au village : pour les habitants de Sauveur : 300 € la journée du lundi au jeudi, 400 € du vendredi au dimanche / extérieurs : 500 € la journée du lundi au jeudi, 900 € du vendredi au dimanche / associations : 50 € la journée / syndicats : 50 € la journée / associations extérieures : 350 € du lundi au jeudi, 500 € du vendredi au dimanche. Une réflexion sera menée concernant les tarifs de la salle pour les associations souhaitant proposer des activités mensuellement (sport,...), ou pour les événements à but non lucratif (réunions,...)
- Ouverture et fermeture de l'Eglise les lundis, mardis, jeudis et vendredis par la secrétaire.
- Suite à des plaintes pour nuisances sonores, un rappel a été fait auprès des personnes concernées.
- Rappel sur les obligations concernant le débroussaillage (50 m autour des habitations).
- Information sur la Charte adressée aux associations concernant l'organisation des festivités l'été (demande d'ouverture de buvette, fin du débit de boissons à 1h30, arrêt de la musique à 2h, service de sécurité, dépôts de garantie de 250 € pour le son et 250 € pour la buvette en cas de non-respect des règles).

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 29 SEPTEMBRE 2026 - 19 h 00

Etaient présents : BARET Frédéric, CHOLLET Floriane, DEFRAEYE Loïc, DELAUZUN Corinne, DUCROS Adeline, GODET Cécile, JEUNE Thierry, MAZUREK Annie, MOLLARD David, SERRE Laurent, TARDIVET Annie, VEZON Anna, ZORZAN Sylvain formant la majorité des membres en exercice.

Absents, excusés : CARRERES Thierry (donne pouvoir à DUCROS Adeline), GARCIA Malorie.

Secrétaire de séance : DUCROS Adeline

1°) Transfert des pouvoirs de police spéciale du maire au président de l'EPCI.

La Communauté de communes de Cèze Cévennes exerce les compétences liées à la collecte et traitement des déchets ménagers, à la gestion des aires d'accueil des gens du voyage, ainsi que la gestion de la voirie d'intérêt communautaire, la politique de logement et du cadre de vie. Mme le Maire porte à la connaissance du Conseil que sauf opposition des maires dans un délai de 6 mois à compter de l'élection du Président de l'EPCI, les pouvoirs de police administrative spéciale du maire, liés à ces compétences seront transférés de plein droit au Président de l'EPCI.

Le Conseil s'oppose à ce transfert automatique des pouvoirs de police au profit du Président de la Communauté de communes Cèze-Cévennes.

Madame le maire prendra un arrêté d'opposition au transfert des pouvoirs de police.

2°) Cession d'une bande de terrain dépendant du domaine privé de la commune – Lieudit « Lavabre »

Mme le Maire envisage la vente d'une bande de terrain communale d'une contenance de 132 m², située lieudit « Lavabre », relevant du domaine privé de la commune. Cette bande ne desservant que la propriété de M. Bernard PARRAT, sa cession n'a pas pour effet d'enclaver de propriété voisine. Ainsi le Conseil accepte la vente du terrain à M. Bernard PARRAT à l'euro symbolique. Les frais afférents à cette transaction seront à la charge de l'acquéreur.

Délibération votée à l'unanimité.

3°) Prix du tarif de la cantine scolaire 2026-2027.

La convention 2026-2027 avec le prestataire de livraison des repas de la cantine fixe le repas à 3,98€ TTC. Mme le Maire propose de fixer le prix du repas cantine à 4€.

Délibération votée à l'unanimité.

4°) Tarif de la redevance Assainissement.

Mme le Maire porte à la connaissance du Conseil municipal le tarif de la redevance Assainissement pour les personnes raccordées à la station d'épuration. Aucune augmentation n'est intervenue depuis 2025.

Pour rappel, le prix de l'abonnement actuel est de 100,00 €, et la consommation de 0.90€ jusqu'à 50 m² et de 1,00 € au-delà de 50 m².

Afin de permettre un équilibre entre les dépenses de fonctionnement et les recettes, il est proposé les tarifs suivants pour l'année 2027 :

Abonnement = 110,00 €, consommation jusqu'à 50 m² = 1,00 €, consommation au-delà de 50 m² = 1.10 €.

Délibération votée à l'unanimité.

5°) Tarif participation aux frais pour usage hebdomadaire de la salle polyculturelle activités sport et danse.

Mme le Maire propose au Conseil municipal d'adapter le règlement de la salle polyculturelle pour répondre aux attentes d'associations, qui souhaitent mettre en place des activités sportives de façon hebdomadaire afin de dynamiser l'offre d'activités sur le village.

M. BARET, responsable de la Commission Associations, propose le tarif de 200 €/an.

Délibération votée à l'unanimité.

6°) Solidarité en faveur de communes sinistrées.

Face aux incendies qui se sont déclarés en France cet été et qui ont ravagés près de 115 000 hectares, l'Association des Maires de Frances (AMF) a interpellé les collectivités afin d'apporter un soutien financier aux communes touchées.

Il est proposé au Conseil Municipal de contribuer à soutenir les communes impactées, dans la mesure de ses capacités, et de faire un don de 200 € à l'AMF, à destination des communes sinistrées.

Délibération votée à l'unanimité.

7°) Questions diverses :

Courriers/emails reçus :

- Demande de miroir à l'intersection des chemins de Lavabre et la route des Agusas : avis favorable.
- Demande de Mme VIDAL-CHANNAC d'aliénation d'une partie du morceau de route situé dans le Haut du village qui ne dessert que sa maison : avis défavorable.
- Plainte contre le malinois : envoi de courriers recommandés. Un arrêté sera pris pour interdire la divagation des animaux domestiques. Cet arrêté portera également sur l'interdiction de déjections canines.
- Courrier de M. CHANAC : problème pour sortir de son chemin, présence de voitures mal garées devant les boîtes aux lettres situées à côté du bar. Mise en place d'un pot devant les boîtes aux lettres pour empêcher les voitures de se garer.
- Problème de chats errants : la convention de stérilisation avec 30 millions d'Amis ayant expiré, il sera nécessaire de trouver une solution pour la fin d'année et de reconduire la convention en 2027.
- Problèmes de pigeons qui rentrent au niveau du clocher : une entreprise travaux en hauteur sera contactée.
- Problème de stationnement rue du Pouzarenc, et problème de voisinage : gendarmerie informée par les intéressés.

Travaux divers :

- Travaux sur la place de l'Eglise.
- Réfection béton de l'Impasse des Cadenières.
- Travaux au niveau de l'enrochement du Pont de Lavabre dont une partie s'est écroulée. Enrochement refait à l'identique. Demande d'autorisation au Département pour finaliser les travaux.
- Réflexion autour de la pelouse du stade et des solutions pour la maintenir après la sécheresse.
- Réfection voirie bas de La Coste.
- Réfection béton chemin Mas de Guillaume.
- A prévoir : Réfection des toilettes publiques au Centre du village + mise en place de panneaux indicateurs parking et toilettes publiques, réfection des jeux pour enfants sur la boulangerie et sur le stade.

Infos :

- Don d'un barnum 3mx3m par la Région destiné à être mis à disposition des associations avec convention.
- Coupure d'électricité par Enedis le 08/10 de 9h à 12h et le 03/11 de 9h à 12h.
- Réunion pour mettre en place le PCS (plan communal de sauvegarde) pour les principaux risques. Cette réunion sera conduite par Corinne Delauzun, Cécile Godet et Frédéric Baret.
- Demande de SFR pour implanter une antenne sur le territoire de la commune : réflexion à mener autour du projet.
- Demande d'octroi de la protection fonctionnelle par Mme le Maire.
- Retour sur la composition de la Commission des impôts :
Présidente de la commission : Corinne Delauzun,
Commissaires titulaires : David Mollard, Christophe Champetier, Patrick Dejoux, Adeline Ducros, Robert Champetier, Frédéric Baret,
Commissaires suppléants : Bernard Parrat, Malorie Garcia, Thierry Carreres, Catherine Faivre, Dorian Ducros, Annie Mazurek.
- Déploiement de la plateforme illiwap dans les semaines à venir.